



École des Amis Soleils

1351, rue du Tricentenaire, Lavaltrie, J5T 2T7

Téléphone : 450-758-3590 Télécopieur : 450-586-2526

Centre
de services scolaire
des Samares

Québec

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)

Procès-verbal

20 décembre 2023, 18h

Visioconférence

Parents :

Mme Véronique Painchaud
Mme Catherine Parke
Mme Mélissa Bellefeuille
Mme Caroline Savard
M. Mathieu Desrochers (substitut)

**Représentants du personnel
enseignant :**

Mme Maryse Grégoire

**Représentants du personnel de
soutien :**

Mme Marie-Audrey Godin
Mme Josianne Beaupré

Représentant des professionnels :

Aucun représentant

Participait aussi à la réunion :

Mme Geneviève Ménard

Étaient absents :

Mme Marie-Andrée Sarrazin (enseignante)

Ouverture de l'assemblée à 18h02

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Painchaud fait la lecture de l'ordre du jour.

C.É.-023-20231220

Il est proposé par Mme Grégoire et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 30 octobre 2023 (doc. 1)

Le procès-verbal de la dernière rencontre a été lu par tous les membres.

C.É.-024-20231220

Il est proposé par Mme Grégoire et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion du 30 octobre tel que déposé.

2.1 Suivis

a) Campagne de financement

Mme Ménard partage un extrait du cadre de référence pour les campagnes de financement. Celles-ci peuvent être individuelles ou pour l'école.

Peu de familles ont participé à la campagne du mois de décembre (6\$ par élève comparativement à 12\$ l'année dernière).

Les membres du CÉ sont d'avis que les prochaines campagnes de financement soient individuelles. Il sera donc important d'informer les parents de cette nouvelle façon de faire.

C.É.-025-20231220

Il est proposé par Mme Bellefeuille et résolu unanimement d'adopter la campagne de financement de décembre telle que présentée.

3. Questions du public

Aucun public

4. Point – Présidence

4.1 Courrier

Aucun courrier.

Mme Painchaud partage une expérience qui lui est arrivée à l'école. Son fils a subi de l'intimidation durant la soirée dansante. Elle désire mettre l'emphase sur la rapidité à laquelle la situation a été prise en charge par l'équipe-école et sur l'efficacité des interventions réalisées.

5. Points de la direction de l'école

5.1 Activités (Doc. 2)

Mme Ménard présente l'activité de fin d'année (méga journée 3 zones) qui inclura tous les élèves de l'école. Les enfants auront un spectacle, une kermesse et de grands jeux. Mme Bellefeuille demande s'il y aura des activités de fin d'année par cycle. Mme Geneviève confirme qu'il y aura des activités par cycle.

C.É.-026-20231220

Il est proposé par Mme Parke et résolu unanimement d'adopter l'activité de fin d'année.

5.2 Plan de lutte (Doc. 3)

Mme Ménard présente le plan de lutte et donne quelques informations sur le nouveau format. Puisqu'il contient plusieurs pages, elle propose que la lecture se fasse individuellement. Nous ferons un retour à la prochaine rencontre.

C.É.-027-20231220

Il est proposé par Mme Parke et résolu unanimement d'adopter le plan de lutte.

5.3 Projet éducatif

Mme Ménard mentionne que le Ministère a donné un délai supplémentaire dû aux négociations syndicales actuelles.

Mme Ménard fait la lecture du projet éducatif tout en expliquant le travail que le comité a fait sur celui-ci.

Mme Bellefeuille trouve qu'il est sécurisant et simple à comprendre (attirant pour un parent qui veut emménager à Lavaltrie).

C.É.-028-20231220

Il est proposé par Mme Grégoire et résolu unanimement d'adopter le projet éducatif tel que présenté.

5.4 Consultation LIP 96.22

Chaque année, la direction doit consulter les membres du personnel afin de connaître leurs besoins autant au niveau des formations que de l'aménagement dans l'école. Mme Ménard présente le résultat de la consultation.

C.É.-029-20231220

Il est proposé par Mme Parke et résolu unanimement d'approuver les demandes des membres du personnel.

5.5 Mesures dédiées et protégées : confirmation des montants reçus

Le conseil d'établissement des Amis-Soleils confirme que le Centre de services scolaire des Samares lui a transféré un montant de 218 376 \$ dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2023-2024.

Le conseil d'établissement des Amis-Soleils confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

C.É.-030-20231220

Il est proposé par Mme Bellefeuille et résolu unanimement d'approuver les mesures dédiées et protégées.

5.6 Photographe rentrée scolaire 2024 (Doc. 4-5-6)

Mme Ménard présente les trois soumissionnaires pour les photos scolaires 2024/2025. Cette dernière partage une mauvaise expérience vécue par un parent concernant le service après-vente de Ferland photo. Après consultation les membres décident qu'Annie Brazeau sera notre photographe pour l'année scolaire 2024/2025.

C.É.-031-20231220

Il est proposé par Mme Parke et résolu unanimement d'opter pour Mme Annie Brazeau comme photographe pour la rentrée scolaire 2024-2025.

6. Date de la prochaine séance

Lundi 5 février 2024 18h30 en présentiel.

7. Autres points

7.1 Appel d'un parent : programme d'anglais intensif

Mme Ménard informe les membres que nous avons reçu l'appel d'un parent au sujet de l'anglais intensif qui n'est pas disponible dans les écoles de Lavaltrie. Puisqu'il s'agit d'une décision à travers toutes les écoles de Lavaltrie et que les écoles sont surchargées dans ce secteur, ce programme ne peut pas être offert.

8. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Caroline Savard et résolu unanimement de clore la séance à 19h32.



Geneviève Ménard
Direction

Véronique Painchaud
Présidente